

REUNION SUR L'AVENIR DE L'ILOT-VERT

le lundi 6 mai 20-22H à Gentilly

Dans le cadre de la modification du PLU de Gentilly datant de 2007, l'îlot Paix-Reims (dénomé « îlot vert ») a été intégré dans une zone de projet (PAPAG RER). Cela signifie sans doute que son aménagement va être repris en main, sept ans après l'abandon de son urbanisation en tant que lauréat du concours organisé par la métropole du Grand Paris.

Nous rappelons qu'il s'agit de l'avenir d'un terrain de plus de 5000 m² à la sortie de la station du RER, dans un contexte où le manque de terrains constructibles induit une forte spéculation immobilière tandis que les dommages de la transition climatique incitent à préserver toutes les espaces de pleine terre. Il s'agit donc d'examiner un problème exemplaire d'urbanisme.

Cynthia, étudiante à l'Ecole d'Architecture de la Villette a choisi de prendre ce problème d'aménagement urbain comme sujet de son diplôme et elle est donc en train de prendre divers contacts à ce sujet, du côté de la municipalité comme du côté habitants. Elle nous a demandé de pouvoir rencontrer des personnes s'intéressant à l'avenir de cet îlot, afin de pouvoir aborder collectivement les questions posées par un tel aménagement.

A titre d'exemple, on peut se demander si l'affectation a priori de la moitié de la parcelle pour des constructions est raisonnable alors qu'aucune étude des besoins n'a été produite ?

Nous vous proposons de débattre de cette thématique avec Cynthia

le 6 mai 2024 de 20h à 22h, au n° 27 rue Louis Gaillet.

Si vous êtes intéressé à suivre ce débat sans être disponible le 6 mai, prière d'adresser un courrier à cette adresse.

Guy Soubrillard et Jacques Léorat

Ilôt de
5147 m²
80% d'espace vert végétalisé
50% jardins public (pleine terre)
30% friches (50% pleine terre)
Ruines, matériel public vétuste, sol pollués, arbres déperissants

